

ECOVANE L'économiseur d'air comprimé.



Ce n'est plus un secret pour personne, l'air comprimé est une source d'énergie des plus onéreuses. Or le gaspillage de cette énergie - dans des proportions parfois hors de toute commune mesure - se fait de manière "transparente" et ferait bondir s'il s'appliquait à d'autres énergies plus visibles.

Alors comment, de manière simple et efficace, **ne plus dilapider l'énergie air comprimé ?** Par la mise place de l'ECOVANE aux points stratégiques du réseau de distribution.

ECOVANE permet d'**isoler tout ou partie du réseau** d'air comprimé lors des périodes d'inactivité (Pauses, déjeuners, nuits, week-ends, horaires spécifiques, etc ...)

La programmation des cycles se fait de manière très simple, au moyen des touches de fonction. L'ouverture et la fermeture lentes de la vanne évitent les coups de béliers dans le réseau et protègent les équipements installés sur la ligne.

Les portions de réseau, ainsi isolées, **ne consomment plus d'air comprimé**, les volumes contenus dans les réservoirs et les lignes sont préservés, **les compresseurs ne démarrent plus** pour alimenter les fuites.

En cas de besoins imprévus, l'utilisateur peut reprendre la main et actionner manuellement la vanne sur site (ou à distance avec l'actionneur optionnel).

ECOVANE est un produit à **rentabilité immédiate** qui garantit une économie pouvant atteindre plusieurs milliers d'euros par an sur la facture énergétique de l'air comprimé.

La page de la première décennie du siècle vient de se tourner. Elle aura vu bien des événements qui ont bouleversé le monde sur le plan humain (Attentats du 11 septembre, Tsunami, canicule..) ou économique (Passage à l'Euro, crise financière...).

En ce début d'année, tout le personnel de PARTENAIR vous adresse ses vœux sincères de bonheur et de réussite, non seulement pour l'année 2010 mais également pour cette nouvelle décennie qui vient de naître.

Puisse t'elle voir s'accomplir de grands projets, personnels et professionnels bien sûr, mais également planétaires ; et qu'elle oppose, aux événements difficiles passés, un avenir prometteur et confiant.



SILENCIEUX : LA SOUPE EST PRIMORDIALE !

En matière d'air comprimé, le rôle du silencieux est d'abaisser le niveau de bruit des échappements à un niveau acceptable pour l'environnement et les personnes. Nonobstant les performances demandées, **le critère sécurité est primordial afin d'éviter de sérieuses blessures** pour le personnel ou des dégâts à l'environnement immédiat.

En effet, le silencieux raccordé à un système pneumatique, doit résister à une **pression différentielle aussi brutale que soudaine** lors de l'échappement de l'air comprimé. Lorsque le silencieux est de bonne qualité et qu'il a été correctement dimensionné, le problème ne se pose pas - du moins lors la mise en service. Car avec le temps, le silencieux va progressivement s'encrasser et sa perte de charge va naturellement augmenter.



Ceci signifie que le débit instantané passant au travers du silencieux sera freiné et que la pression à l'intérieur du corps va augmenter au fur et à mesure de la durée d'exploitation. Si le service maintenance n'y prête garde et ne remplace pas le silencieux - ou le média - en temps voulu, **cette pression va atteindre le point de rupture** et le silencieux éclatera en projetant violemment des débris alentours.

C'est ici que la soupape de

sécurité prend toute son importance. Elle va **empêcher l'éclatement du silencieux** en laissant échapper l'air et, par l'augmentation du bruit à l'échappement, signaler à l'utilisateur de manière audible la nécessité de procéder à son remplacement. Bien sûr cette sécurité a un prix, et les silencieux à soupape sont légèrement plus onéreux. Mais cela n'a rien de comparable au regard des **dégâts et blessures évités**.



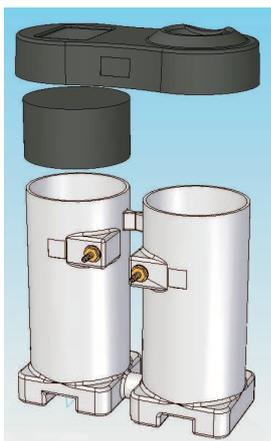
Tous nos silencieux sont munis d'une soupape anti-éclatement.

Pensez à sensibiliser votre clientèle lors du choix ou du remplacement des silencieux d'échappement.

Puro mini

Modification du système de dépressurisation du séparateur **PURO MINI**.

Un nouveau bloc mousse et un évent redessiné permettent une meilleure dépressurisation de l'air comprimé en provenance du réseau.



RAPPEL

Depuis le 1er janvier de cette année le réfrigérant **R 22 est interdit** en maintenance comme fluide vierge.

Le fluide **R 22 recyclé est seul toléré** pour l'entretien des machines existantes et ce **jusqu'en 2015**.

Au delà, le R22 sera totalement interdit.